

Règles concernant la période de questions des citoyens

- ✓ Chaque période de questions est d'une durée maximum de **30 minutes**.
- ✓ La période de questions ne doit donner lieu à **aucun débat**.
- ✓ La question doit être **brève, claire**, accompagnée d'un court préambule pour la situer rapidement dans son contexte et formulée afin d'obtenir le renseignement demandé.
- ✓ La question est adressée à la personne qui préside et doit porter sur un **sujet d'intérêt public municipal** qui relève de la compétence de la Ville.
- ✓ Les personnes qui souhaitent poser une question doivent **se présenter au microphone, décliner leur identité et poser leur question en s'adressant au président**.
- ✓ La personne appelée au micro dispose de **cinq minutes** pour poser sa ou ses questions.
- ✓ La personne qui pose une question doit utiliser un **langage convenable et respectueux**.
- ✓ La personne qui préside peut refuser une question, interrompre ou retirer le droit de parole à une personne qui contrevient au présent règlement ou qui formule une question :
 - qui, par sa formulation, peut susciter un débat ;
 - qui est fondée sur une hypothèse ;
 - qui comporte des allusions personnelles, des insinuations malveillantes ;
 - qui est frivole ou vexatoire ;
 - qui suggère la réponse demandée.

La personne qui a posé la question doit alors mettre fin à son intervention et reprendre son siège.
(Article 12.8)

- ✓ La personne qui préside peut, soit répondre à la question immédiatement, y répondre à une assemblée subséquente ou y répondre par écrit.
- ✓ Quiconque contrevient à l'article 12.8 commet une **infraction** et est passible d'une amende minimale de 100 \$ pour une première infraction et de 200 \$ en cas de récidive, plus les frais.

(Extraits des articles 12 et 13 du règlement numéro 445 concernant la régie interne du conseil)

(L'ordre du jour est à la page suivante)

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 8 septembre 2026, 19 h**

1. ORDRE DU JOUR

1.1. Adoption de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

2.1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

2.2. Vente d'une partie du lot 6 622 408 du cadastre du Québec - Aménagement de cases de stationnement additionnelles au 1250, route Édouard-VII

2.3. Acquisition d'une servitude contre une partie du lot 2 713 772 du cadastre du Québec

2.4. Autorisation de signature - Entente de services aux personnes sinistrées avec la Société canadienne de la Croix-Rouge

2.5. Demande d'aide financière - Opération Nez Rouge Longueuil/Rive-Sud - Année 2026

2.6. Position de la Ville de Saint-Philippe concernant le financement du transport collectif métropolitain

3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

3.1. Autorisation - Mouvements de personnel et gestion des ressources humaines

4. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

4.1. Dépôt de la liste des comptes à payer - Période du 1^{er} août au 31 août 2026

4.2. Affectation du surplus au Règlement numéro 417 décrétant une dépense et un emprunt de 3 900 000 \$ afin d'acquérir, pour fins municipales, les lots 1 914 046, 3 574 449, 3 574 475, 3 575 234 et 5 283 085 du cadastre du Québec

4.3. Demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) - Volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réfection des rues Bernard, Lucien et Deneault - Autorisation de signature de l'avenant no. 2 à la convention d'aide financière (dossier n°RPY83786)

4.4. Demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) - Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations (FIERH) - Mise à niveau du poste de pompage Monette (Lot 5)

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

6. BUREAU DES PROJETS

- 6.1. Octroi de contrat - Amélioration du drainage le long de la route Édouard-VII et construction d'un exutoire pluvial entre les 1305 et 1325, route Édouard-VII - Appel d'offres public GEN-2026-32

7. TRAVAUX PUBLICS

8. SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1. Demande d'autorisation pour la reconnaissance de véhicules d'urgence auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec

9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 9.1. Nomination et renouvellement - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Membres citoyens
- 9.2. Demande de subvention déposée auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) - Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) - Prolongement du réseau cyclable sur la route Édouard-VII afin de relier la rue Bernard à la Place de la Saint-Jacques
- 9.3. Adoption - Règlement 501-37 modifiant le règlement 501 sur le zonage et le lotissement afin de modifier diverses dispositions (règlement omnibus)
- 9.4. Adoption - Règlement 501-38 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de modifier les dispositions applicables à la zone H-36 (secteur « Galia »)

10. Divers

- 10.1. Varia
- 10.2. Informations de monsieur le maire
- 10.3. Période de questions
- 10.4. LEVÉE DE LA SÉANCE
 - 10.4.1. Levée de la séance